

## LA DIRECTION REFUSE LES PROPOSITIONS DU SYNDICAT

### **Régler les questions de santé et de sécurité : NON**

Aujourd’hui, l’employeur a répondu à une nouvelle proposition visant à régler la question de la surcharge de travail : NON

Le taux d’accidents du travail à Postes Canada est le plus élevé de tous les secteurs visés par la réglementation fédérale, et 5,4 fois plus élevé que la moyenne de ces secteurs. Le discours officiel de Postes Canada est le suivant : « *Nous ne sommes pas satisfaits de ces résultats. De toute évidence, il reste beaucoup de travail à accomplir.* »

- Quand il est question d’agir, l’employeur ne veut rien faire.
- Quand il est question de réagir à notre proposition visant à réduire la surcharge de travail, l’employeur se contente de dire NON.
- Quand il est question de choisir entre les profits et la santé des travailleuses et travailleurs, l’employeur choisit les profits.

### **Mettre fin à la précarité d’emploi : NON**

Postes Canada continue de dire NON à notre revendication visant à maximiser le nombre de postes à plein temps du groupe 1. Elle s’entête plutôt à continuer d’enfreindre les modalités de l’annexe « P », qui garantit un nombre minimal d’emplois à plein temps.

### **Rémunérer les FFRS pour toutes les heures travaillées : NON**

Postes Canada continue de dire NON à notre revendication visant à rémunérer les FFRS pour toutes les heures travaillées. La direction veut plutôt que les heures additionnelles et les heures supplémentaires ne soient pas rémunérées. L’employeur nous a entendus. Il est temps qu’il vous entende.

Solidarité,



Nancy Beauchamp  
Négociatrice en chef, unité des FFRS



Sylvain Lapointe  
Négociateur en chef, unité urbaine